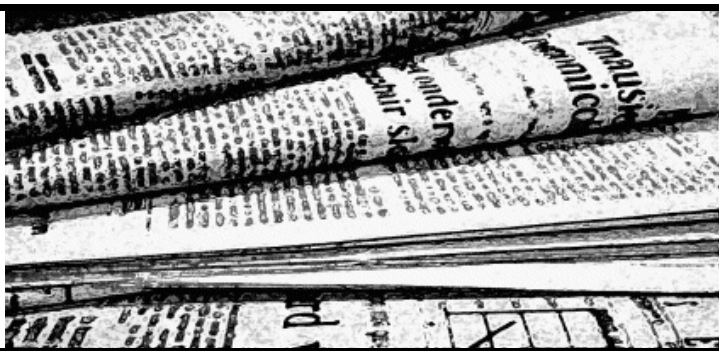


Banque nationale de Belgique

Communiqué de presse

Bruxelles, le 13 juin 2003



L'économie belge en 2003

(Article publié dans la [Revue économique du 2ème trimestre 2003](#))

Deux fois par an, la Banque nationale de Belgique effectue des prévisions macroéconomiques pour l'économie belge dans le cadre d'un exercice de projections mené en commun par l'ensemble de l'Eurosystème. La Revue reprend les principaux résultats pour l'année 2003 des prévisions dites de printemps.

L'évolution de l'activité et de la demande, notamment en Europe, continue d'être caractérisée par un manque de dynamisme. Néanmoins, à la fin du printemps, certaines incertitudes qui pèsent sur l'économie mondiale se sont atténuées, entraînant un recul des prix pétroliers et une stabilisation des cours boursiers après une longue correction. Dans ce contexte, une reprise graduelle de l'économie de la zone euro est attendue dans la seconde moitié de l'année.

En Belgique aussi, le début de l'année a été morose, les indicateurs de conjoncture et la confiance des consommateurs s'inscrivant en recul. Compte tenu d'une reprise de l'activité au second semestre, la croissance annuelle du PIB s'établirait à 1 p.c. en 2003, soit légèrement plus que les hausses de $\frac{3}{4}$ p.c. environ enregistrées en 2001 et 2002.

La contraction de l'emploi intérieur, qui s'est amorcée en 2002 sous l'effet de la conjoncture peu porteuse, devrait se prolonger cette année. Ainsi, un peu plus de 10.000 postes de travail disparaîtraient au total en 2003, contre 8.500 en 2002. Quant au taux de chômage harmonisé, déterminé à partir des résultats des enquêtes sur les forces de travail, il s'établirait à 7,7 p.c. de la population active en moyenne en 2003, en hausse de 0,4 point de pourcentage par rapport à l'année passée.

En raison de l'atonie de l'activité et de l'emploi dans la zone euro et en Belgique, aucune des composantes de la demande, intérieure ou extérieure, ne devrait tirer la croissance en 2003. La consommation privée devrait croître de 1,2 p.c., un taux comparable à celui de l'année précédente si on exclut l'effet des adaptations purement statistiques réalisées en 2002 en raison du reclassement par l'ICN des entreprises publiques de radiotélévision du secteur des sociétés dans celui des pouvoirs publics. Elle augmenterait ainsi un peu moins rapidement que le revenu disponible, le taux d'épargne des ménages progressant de 16 p.c. en 2002 à 16,2 p.c. en 2003. Malgré un recul de 4 p.c. des investissements des entreprises en 2002, les capacités de production semblent toujours excédentaires eu égard au rythme d'activité prévu pour les prochains mois. Une nouvelle baisse de ces investissements est dès lors attendue en 2003, mais plus limitée, se chiffrant à 1,2 p.c. La reconstitution des stocks observée dans la seconde moitié de 2002 a été en partie involontaire, résultant de la faiblesse de l'activité à la fin de 2002 et au début de 2003. Elle devrait par conséquent se ralentir cette année, de sorte que la contribution annuelle de la variation des stocks à la croissance ne représenterait que 0,2 p.c., contre 0,9 p.c. en 2002. Le ralentissement des marchés à l'exportation à partir du deuxième semestre de 2002, combiné à l'appréciation de l'euro, a pesé sur les exportations de biens et services au

cours de l'année dernière. Si le redressement de l'euro s'est accéléré en 2003, le renforcement progressif du commerce international attendu dans le courant de l'année devrait bénéficier aux exportations, qui augmenteraient de 1,3 p.c., après une contraction de 0,5 p.c. en 2002.

En 2003, l'inflation, mesurée par l'indice des prix à la consommation harmonisé (IPCH), reviendrait à 1,2 p.c., contre 1,6 p.c. en 2002. Le faible taux d'inflation prévu pour 2003 résulte en partie de facteurs temporaires, tels la répercussion de la récente chute des prix du pétrole brut et les mesures adoptées pour réduire ou abolir selon les régions la redevance radiotélévision. À cela s'ajoute l'incidence modératrice exercée par l'appréciation de l'euro, la conjoncture hésitante et le ralentissement de l'évolution des coûts salariaux. Après être revenu à 1,8 p.c. en 2002, le rythme de hausse de l'indice-santé reculerait encore en 2003, à 1,3 p.c.

L'évolution des coûts salariaux dans le secteur privé au cours des années 2003 et 2004 est encadrée par l'accord interprofessionnel signé par les partenaires sociaux en décembre 2002. Selon les termes de cet accord, les coûts salariaux horaires pourront augmenter de 5,4 p.c. sur l'ensemble des deux années et il a été recommandé aux négociateurs dans les secteurs et dans les entreprises de réaliser un effort de modération spécifique pour l'année 2003, ainsi que de reporter le plus possible la mise en œuvre des augmentations conventionnelles réelles de salaires sur l'année 2004. Les adaptations réelles ne dépasseraient pas 0,5 point de pourcentage en 2003 pour l'ensemble du secteur privé. La contribution des indexations à la hausse des coûts salariaux s'élèverait, quant à elle, à 1,2 point de pourcentage, contre 2,3 points de pourcentage en 2002. Au total, les coûts salariaux horaires augmenteraient de 2 p.c. Compte tenu des gains de productivité, la progression des coûts salariaux unitaires devrait rester modérée, à 0,7 p.c., alors qu'elle avait été particulièrement vive au cours des deux années précédentes, atteignant 3,9 p.c. en 2001 et 2,7 p.c. en 2002.

La persistance, pour la troisième année consécutive, d'une faible conjoncture pèse sur l'évolution des finances publiques. Sous réserve des incertitudes inhérentes à un exercice de prévision en cours d'année et sous l'hypothèse qu'aucune mesure correctrice ne serait prise, les comptes des pouvoirs publics se solderaient en 2003 par un déficit de 0,6 p.c. du PIB. Corrigé des variations conjoncturelles, le déficit budgétaire ne serait que de 0,1 p.c. du PIB, un niveau toujours proche de l'équilibre, conformément au pacte européen de stabilité et de croissance.

Le surplus primaire des pouvoirs publics diminuerait sensiblement, de 6,1 à 5 p.c. du PIB. Cette évolution serait toutefois compensée partiellement par une nouvelle réduction des charges d'intérêts, de 0,5 p.c. du PIB. L'érosion du surplus primaire découle de la mauvaise conjoncture, des allègements de la pression sur les revenus du travail et d'un effet de structure, à savoir le déclin relatif de la part des salaires dans le PIB. Sous l'effet principalement de ces deux derniers facteurs, le ratio des recettes reviendrait de 50,4 à 49,5 p.c. du PIB. La part des dépenses primaires augmenterait quant à elle légèrement, de 0,1 point de pourcentage, pour atteindre 44,4 p.c. du PIB. La dette brute consolidée de l'ensemble des pouvoirs publics devrait poursuivre sa décrue, ininterrompue depuis 1993, et s'établir à 102,8 p.c. du PIB à la fin de l'année.

L'évolution du solde de financement des pouvoirs publics serait compensée par l'augmentation de la capacité de financement des sociétés, en raison d'un élargissement de leur excédent d'exploitation, alors que leurs dépenses d'investissements resteraient limitées. Au total, la capacité de financement de l'ensemble des secteurs intérieurs, qui à peu de choses près correspond à l'excédent de la balance courante des paiements, atteindrait 5,6 p.c. du PIB en 2003. Le surplus courant atteindrait 13,5 milliards d'euros, contre 12,3 milliards en 2002.